



COMMUNE DE BROU SUR CHANTEREINE
(SEINE ET MARNE)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
DU 19 MARS AU 24 AVRIL 2019 INCLUS
RELATIVE A LA REVISION ALLEGEE N°1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté N°AG/2019/017 en date du 21 février 2019, le Maire a prescrit une enquête publique relative à la révision allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Brou sur Chantereine, conformément aux articles L.153-31 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Le projet de révision allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Brou sur Chantereine est soumis à enquête publique **du 19 mars au 24 avril 2019 inclus, soit 37 jours**, dont l'approbation est de la compétence du Conseil Municipal.

Conformément à la décision N°E19000016/77 en date du 08 février 2019 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Melun, Madame Edith MARTINE est désignée comme commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur tiendra ses permanences à l'Accueil de la Mairie de Brou sur Chantereine, selon les dates indiquées ci-dessous :

- **Mardi 19 mars 2019 de 14h30 à 17h30.**
- **Samedi 06 avril 2019 de 09h00 à 12h00.**
- **Mercredi 24 avril 2019 de 09h00 à 12h00.**

Le siège du commissaire enquêteur est fixé à la Mairie de Brou sur Chantereine.

Le dossier relatif à l'enquête sera tenu à la disposition du public à l'Accueil de la Mairie de Brou sur Chantereine - 3 rue Carnot 77177 Brou sur Chantereine, durant les jours et heures d'ouverture habituels :

- Lundi, mardi, vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- Jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30,
- Mercredi de 08h30 à 12h30,
- Samedi de 09h00 à 12h00.

Le dossier relatif à l'enquête pourra être consulté, en version numérisée, durant l'enquête, à l'Accueil de la Mairie de Brou sur Chantereine, durant les jours et heures d'ouverture habituels.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur qui les visera et les annexera audit registre.

Les observations pourront être effectuées, durant l'enquête, par courriel à l'adresse suivante : mairie.brou77@wanadoo.fr.

Les courriels reçus durant l'enquête seront annexés au registre d'enquête dès réception et tenus à la disposition du public.

Le dossier relatif à l'enquête sera consultable sur le site de la Commune, durant l'enquête : www.brousurchantereine.info.